

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 17 novembre 2017

Membres présents : 14 – Membres excusés : 01 - Procurations : 01 - Votants : 15

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 17 novembre 2017 à 20h.

Lecture est donnée du Procès-Verbal de la réunion du 20 octobre 2017.

Le Conseil municipal délibère ensuite, sous la présidence de Monsieur le Maire, sur les points suivants :

1. Opération vestiaires et terrain de football : demandes de subventions

Accord unanime pour décider de soumettre le projet établi par le Compas dans l'œil et son devis estimatif arrêté à 200 000 € HT, à la demande d'attribution de la DETR dans les délais impartis, dès que ce dernier sera revu à la baisse..

2. Service commun ADS : préfinancement sur l'année 2017

Le tableau de préfinancement du service commune ADS pour l'année 2017 a été adopté à l'unanimité, comme suit :

<i>CODE_INSEE</i>	<i>NOM_COM</i>	<i>Population_municipale</i>	<i>Montant de la participation pour 2017</i>
63043	BLOT L'EGLISE	383	499,59 €
63093	CHARBONNIERES LES VIEILLES	1029	1 342,24 €
63100	CHATEAUNEUF LES BAINS	290	378,28 €
63116	COMBRONDE	2098	2 736,66 €
63167	GIMEAUX	401	523,07 €
63004	LES ANCIZES COMPS	1658	2 162,72 €
63198	LOUBEYRAT	1209	1 577,03 €
63206	MANZAT	1346	1 755,74 €
63318	SAINT ANGEL	402	524,37 €
63349	SAINT GEORGES DE MONS	2035	2 654,48 €
63358	SAINT HILAIRE LA CROIX	315	410,89 €
63379	SAINT MYON	459	598,73 €
63382	SAINT PARDOUX	439	572,64 €
63391	SAINT REMY DE BLOT	232	302,62 €
63427	TEILHEDE	422	550,46 €
63464	VITRAC	337	439,59 €
63473	YSSAC LA TOURETTE	361	470,89 €

3. Création d'un poste permanent de Rédacteur Territorial au 1^{er} janvier 2018

Unanimité pour décider de la création d'un poste permanent de Rédacteur Territorial à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2018 pour l'attribuer au candidat qui sera retenu dans le cadre du recrutement en cours pour le poste de Secrétaire Général.

4. Mise à jour du tableau des effectifs

Après avis du Comité Technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, accord unanime du conseil municipal pour :

- la suppression d'un poste permanent d'adjoint technique à 29,5/35^{ème} et de deux postes permanents d'adjoint technique à temps complet
- avec création d'un poste permanent d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 29,5/35^{ème} et de deux postes permanents d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} juin 2017.

Ces modifications correspondent à des avancements de grade à l'ancienneté.

5. Offre d'achat de la parcelle YO 51, propriété de la Ligue contre le Cancer

Refus unanime de procéder à cette acquisition qui ne représente aucun intérêt pour la commune.

6. Achat d'une auto-laveuse

Accord majoritaire avec une abstention pour retenir l'offre de Clermont-Chimie pour l'acquisition d'une auto-laveuse destinée à la Salle Polyvalente, pour un montant HT de 2 688 €.

7. Renouvellement d'un poste en CUI-CAE

Accord unanime pour renouveler pour une période de 6 mois à 26 heures hebdomadaires un poste de CUI-CAE qui arrivera à son terme le 31/12/2017. Ce renouvellement, obtenu par dérogation du Préfet, prendra effet le 1^{er} janvier 2018.

Questions diverses

- a. Un point général est fait sur la salle polyvalente : avancement des travaux, achats divers, occupation... Un projet de convention, établi par la commission ad hoc, sera soumis au prochain conseil municipal.
- b. Un courrier sera adressé à M. Timothée BOMMIER, Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour s'enquérir des possibilités de financement des travaux du stade par le Ministère des Sports.
- c. L'entreprise CIRCET propose une présentation de la fibre optique le mardi 21 novembre 2017 à 10h en mairie.
- d. Une présentation de la tour radar sur la commune de St-Rémy-de-Blot aura lieu le 20 novembre à 18h30.
- e. Le maire informe l'assemblée que le Cabinet BISIO va faire une offre de numérisation du plan du cimetière.
- f. Un courrier sera adressé aux propriétaires ayant entrepris des travaux sans autorisation d'urbanisme pour leur proposer de régulariser.
- g. Des demandes de subvention n'appelant pas de suite sont présentées (Festival Ernest Montpied, AMFTéléthon).
- h. La SEMERAP procèdera au curage des avaloirs dans le bourg durant la journée du 21 novembre.
- i. Un devis est demandé au SIEG pour la pose d'une lampe supplémentaire aux Suchets.
- j. Lecture est donnée de la liste des délégués retenus par le S.I. de Manzat pour siéger au SIEG.
- k. Le maire donne lecture du courrier en réponse qu'il adresse à M. le maire de Montcel pour le financement de la VC17.
- l. Une réflexion sur l'augmentation du coût de fabrication des repas de la cantine est amorcé.
- m. Un conciliateur de justice se tiendra à la disposition du public pour des consultations sur les cantons de St-Georges-de-Mons et St-Ours-les-Roches.
- n. La date retenue pour les vœux du maire et l'accueil des nouveaux habitants est le mercredi 17 janvier 2018 à 19h à la Salle Polyvalente.
- o. Une visite de la Salle Polyvalente est proposée aux élus le samedi 2 novembre à 10h.
- p. Le contrat d'assurance de la Salle Polyvalente sera mis à jour auprès de la SMACL.
- q. Date du prochain CM : 15 décembre 2017 à 20h.